

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et réponses

Année LI n° 591

MENSUEL

septembre 2016

Le numéro 4 €

LA VISITE DU PAPE FRANÇOIS AU TEMPLE LUTHÉRIEN DE ROME

Le dimanche 15 novembre 2015, le Pape s'est rendu à l'église évangélique luthérienne de Rome, via Sicilia, et il a pris part à la liturgie dominicale célébrée par les hérétiques. Naturellement, il ne s'agit pas d'un geste nouveau, mais de la répétition d'un geste déjà accompli par Jean-Paul II en 1983, et par Benoît XVI en 2010. L'œcuménisme est désormais réduit à une espèce d'étiquette, de code de comportement qui prescrit de façon rigide toute une série d'actes ayant une valeur symbolique toujours plus grave. Ces visites de Pontifes aux temples protestants, comme celles faites aux synagogues ou aux mosquées, devraient manifester clairement le fait que désormais la paix règne entre toutes les religions, et que l'Église catholique est toujours plus fidèle aux indications sur le dialogue interreligieux et œcuménique contenues dans les textes conciliaires *Unitatis Redintegratio* et *Nostra Ætate*, en particulier.

La répétition continue de gestes comme celui que nous venons d'évoquer est tellement habituelle qu'elle nous fait glisser lentement vers une forme d'accoutumance très dangereuse : on risque, avec le temps, de ne plus accorder une juste importance à ce que le Pape et les évêques disent et font, on ne voit plus le scandale là où il y a le scandale ; si on le voit on n'est plus capable de s'indigner, et enfin si on s'indigne on n'a plus la force de dénoncer les erreurs que les membres de la hiérarchie professent impunément et publiquement. Quand même ceux qui ont la capacité de voir les erreurs qui se répandent dans l'Église se taisent, alors plus rien ne peut freiner le processus de dissolution

Sommaire

- La visite du pape François au temple luthérien de Rome, Matteo D'Amico, p. 1
- L'éloge scandaleux de Luther fait par le Pape Bergoglio, sur la justification, Paolo Pasqualucci, p. 8
- Les martyrs de la loi naturelle, Cristiana de Magistris, p. 9

doctrinale de la foi catholique.

On est impressionné par la vigueur avec laquelle les modernistes qui infestent l'Église, et qui occupent ses sommets, à commencer par le Pape régnant, s'appliquent à détruire tout ce qui était encore intact dans l'édifice en ruines de l'Église. Il y a d'ailleurs une raison à cette vigueur : le moderniste a hâte d'instaurer le plus vite possible sa nouvelle église pneumatique et il ne peut même pas supporter le plus petit détail qui lui rappelle l'ordre passé et glorieux de l'Église de toujours. La nouvelle fausse église que ces antéchrists sont en train de construire, précisément parce qu'elle est fautive, est fragile, elle a un équilibre précaire, et n'ayant aucun contenu à enseigner réellement, elle vit comme un parasite de la destruction de l'« ancien », c'est-à-dire de l'Église de toujours. Comme les vers du bois,

1967 - 2017 CÉLÉBRATION DES 50 ANS DU Courrier de Rome

*Sous la présidence de S.E. Mgr Bernard Fellay,
Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X*

Paris, les 14 et 15 janvier 2017

- Samedi 14 de 9 heures à 18 heures, dans la crypte de la chapelle Notre-Dame-de-Consolation : Interventions sur les grands événements dans l'Église, du Concile à nos jours
- Dimanche 15 à 10 h 30 : Messe pontificale à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

COURRIER DE ROME

Responsable, Emmanuel du Chalarud de Taveau

Administration, Abonnement, Secrétariat : B.P. 10156 - 78001 Versailles Cedex - N° CPPAP : 0714 G 82978

E mail : courrierderome@wanadoo.fr - Site : www.courrierderome.org

Les numéros du Courrier de Rome sont disponibles gratuitement en format pdf sur le site. Pour un numéro du Courrier de Rome imprimé en format A4 sur papier, commander sur le site ou écrire au secrétariat, prix 4 euros.

Pour acheter une publication du Courrier de Rome, commander par le site, par fax (0149628591) ou par le mail du Courrier de Rome. Paiement à réception de la commande.

Pour un abonnement en version papier du Courrier de Rome les tarifs sont les suivants :

- France : abonnement 30 € - ecclésiastique, 15 € - Règlement à effectuer : soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France ; soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.
- Étranger : abonnement, 40 € - ecclésiastique : 20 € - Règlement : IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082 BIC : PSST FR PPP AR

qui vivent en consommant jusqu'au plus profond, jusqu'au dernier reste, la substance du meuble qui les abrite, sans se préoccuper nullement de l'écroulement final de ce meuble, parce que cet écroulement est justement leur but le plus explicite. Mais il y a une autre raison à cette obsession destructrice des modernistes, dont on peut dire hélas qu'ils trouvent aujourd'hui en la personne du Pape leur représentant principal et leur guide le plus sûr, raison exprimée par l'ancienne maxime qui affirme : « la vérité peut tolérer l'erreur, mais l'erreur ne peut pas tolérer la vérité. »

Pour revenir à la participation du Pape à la liturgie dominicale des hérétiques luthériens, nous nous permettons de faire quelques observations.

Il faut tout d'abord noter que par son geste, le Pape, comme certains de ses prédécesseurs, a commis une faute grave sur le plan personnel. En effet, il n'est permis pour aucune raison à un catholique d'assister activement aux rites d'hérétiques et de schismatiques, même quand ils sont valides : la Messe dite par les gréco-schismatiques est valide, car ils ont matériellement la succession apostolique, mais il n'est pas permis d'y participer. Dans le cas des protestants, l'illicéité est encore plus marquée car leur pseudomesse n'est pas valide, ni légitime, étant donné que leurs pasteurs, n'ayant pas le sacerdoce, sont de simples laïcs sans ordination et ne peuvent donc pas consacrer de façon valide. En pratique, il s'agit d'un rite vide et stérile, aux formes dépourvues de substance. Un catholique qui participe activement à un tel faux rite d'un hérétique pêche aussi bien parce qu'il s'associe, et accrédite et donne valeur par sa présence, à un faux rite d'une fausse religion ennemie de l'Église du Christ, que parce qu'en fréquentant les hérétiques il s'expose au risque de perdre la foi, d'être tenté par leurs fausses doctrines, autrement dit parce qu'il s'expose volontairement à une occasion immédiate de péché.

Le fait que cette faute soit commise par le Pape ne la diminue ni ne l'efface, parce que si, en tant que Pierre, il est le pasteur suprême de l'Église, en tant que Simon, c'est-à-dire comme simple fidèle, il a les mêmes devoirs de prudence que tout autre catholique et il lui est rigoureusement interdit de s'exposer volontairement et sans nécessité au risque de pécher.

Et surtout, le péché personnel est aggravé par le péché de scandale public : le Pape participant à un faux rite d'une secte hérétique, avec les façons que nous allons décrire, c'est-à-dire sur un ton de grande amitié, scandalise les fidèles catholiques en tant qu'il les invite à l'imiter, et il leur fait croire que c'est une chose légitime de fréquenter un temple hérétique et de suivre les offices qui s'y déroulent. Chaque geste du Pape a en effet une valeur exemplaire et instruit aussi implicitement et indirectement tout le peuple des fidèles, et parmi eux surtout les plus simples. Scandaliser signifie pousser au mal, et le mauvais exemple donné par le Pape a été objectivement un grave scandale. Qu'y a-t-il de plus grave, en effet, que de pousser les fidèles catholiques à penser qu'il n'y a pas des différences

Actes du XII^e congrès théologique du Courrier de Rome 9 - 10 - 11 janvier 2015

1914-2014, LA RÉFORME DE
L'ÉGLISE SELON SAINT PIE X
ET SELON VATICAN II



ACTES DU XII^e CONGRÈS THÉOLOGIQUE DU COURRIER DE ROME
9 - 10 - 11 janvier 2015

prix 24 € + 5€ port

Le centenaire de la mort de saint Pie X (1914-2014) a été l'occasion d'une réflexion sur les réformes de l'Église, et plus précisément d'une comparaison entre la réforme menée à bien par le saint pape et celle voulue par le concile Vatican II. Plus personne ne nie que la crise actuelle, issue du Concile, est une des plus graves de l'histoire de l'Église : les ruines sont sous les yeux de tous.

Pour sortir de cette situation désastreuse, Rome aura besoin de s'inspirer de celui qui fut le plus grand réformateur des temps modernes, et de revenir aux principes qui l'ont guidé.

Les sujets abordés lors de ce XII^e congrès du Courrier de Rome furent très variés : de la notion de réforme à la volonté réformatrice de saint Pie X, du catéchisme aux relations entre l'Église et l'État, du Droit canonique à la formation sacerdotale :

- Introduction, *Abbé Emmanuel du Chalard de Taveau, Directeur du Courrier de Rome*
- La volonté réformatrice de saint Pie X, *Abbé Christian Thouvenot, Secrétaire général de la Fraternité Saint Pie X*
- Un pontificat réformateur, *Abbé Emmanuel du Chalard de Taveau, Directeur du Courrier de Rome*
- La lutte contre le modernisme en théologie, *Abbé Jean-Michel Gleize, professeur d'ecclésiologie au séminaire d'Écône (Suisse)*
- Réforme traditionnelle et aggiornamento conciliaire, *Abbé Yves le Roux, Directeur du séminaire de Winona (États-Unis)*
- L'itinéraire du modernisme : prémisses et implications philosophiques, *Professeur Gianni Turco, Université d'Udine (Italie)*
- La formation du clergé, *Abbé Patrick Troadec, Directeur du séminaire de Flavigny (France)*
- Saint Pie X et la réforme du droit canonique, *Abbé Patrice Laroche, Professeur de Droit canon au séminaire de Zaitkofen (Allemagne)*
- Le catéchisme et la vie sacramentelle, *Abbé Jean-Yves Tranchet, Professeur à l'école Saint-Michel*
- Liberté religieuse et séparation de l'Église et de l'État, *Professeur Roberto de Mattei, Université européenne de Rome (Italie)*
- Recours à la Tradition et retour aux principes, *Abbé Alain Lorans, Rédacteur de DICI*
- L'œuvre de la Fraternité Sain-Pie X dans l'esprit de la réforme selon saint Pie X, au service de l'Église, *Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X*

substantielles entre catholicisme et protestantisme, entre vraie foi et hérésie ? Qu'y a-t-il de pire que de confondre l'unique Église du Christ, l'Église catholique, et les sectes hérétiques, qui se fondent sur la haine envers l'Église et envers le Pape, envers la Tradition et envers le saint sacrifice de la Messe ?

Si cela ne suffisait pas, c'est-à-dire si la simple présence d'un Pape dans une église d'hérétiques n'était pas assez grave, les paroles qu'il a prononcées pendant l'office ont une plus grande importance encore : elles appellent un bref commentaire. Une femme protestante mariée à un catholique a manifesté sa « douleur » de ne pas pouvoir partager avec son mari « la cène du Seigneur » et a demandé comment il est possible d'imaginer réaliser la communion entre catholiques et protestants sous cet aspect. Il s'agit manifestement d'une question piège soigneusement préparée à froid avant la rencontre. Un Pape brûlant de zèle pour son Église aurait pu faire une brève leçon de doctrine à cette dame, en expliquant la gravité de l'état d'hérésie, l'énormité des erreurs de Luther en matière liturgique, la non-validité de la « messe » luthérienne, la nécessité de se convertir et d'être en état de grâce pour participer à la sainte Messe catholique et pour communier.

Voici au contraire la réponse de Bergoglio : « *Le Pape a dit que cette communion aura lieu "au banquet final dans la Nouvelle Jérusalem". En attendant "Je me demande – je ne sais pas comment répondre, mais je fais mienne votre question – je me demande : partager la Cène du Seigneur (remarquer l'emploi de la définition luthérienne de la sainte Messe : en effet les "évangélistes" l'appellent "cène", n.d.r.), est-ce la fin d'un chemin, ou bien est-ce le viatique pour marcher ensemble ? Je laisse la question aux théologiens, à ceux qui comprennent. Il est vrai qu'en un certain sens, partager c'est dire qu'il n'y a pas de différences entre nous, que nous avons la même doctrine – je souligne ce mot, mot difficile à comprendre – mais je me demande : n'avons-nous pas le même Baptême ? Et si nous avons le même Baptême nous devons marcher ensemble". Et il a ajouté "Un pasteur (protestant, n.d.r.) de mes amis me disait : "Nous croyons que le Seigneur est présent. Vous croyez que le Seigneur est présent. Quelle est la différence ?" "Eh, ce sont les explications, les interprétations..." La vie est toujours plus grande que les explications et les interprétations. Référez-vous toujours au Baptême : "Une seule foi, un seul baptême, un seul Seigneur", nous dit Paul, et à partir de là, tirez-en les conséquences. Je n'oserai jamais donner la permission de faire cela parce que ce n'est pas de ma compétence. Un baptême, un Seigneur, une foi. Parlez avec le Seigneur et avancez. Je n'ose pas dire davantage" » (Avvenire, 17 novembre 2015, p. 21).*

Commentons un par un quelques passages de ce texte :

1) « Le Pape a dit que cette communion aura lieu "au banquet final de la Nouvelle Jérusalem". »

Il s'agit d'une référence eschatologique un peu forte : l'épouse protestante a manifesté son malaise à cause de

l'impossibilité d'aller à la même Messe que son mari, et le Pape lui répond en l'invitant à penser à l'Apocalypse, au Jugement Universel et à la messe céleste, c'est-à-dire au paradis, où il y aura un banquet éternel pour les élus, c'est-à-dire pour tous ceux qui seront sauvés. Au-delà de la nature un peu bizarre et exagérée de la réponse (la pauvre dame luthérienne posait au fond une question assez simple, la plus typique du répertoire du dialogue, ou mieux de la continuelle pleurnicherie œcuménique), ce qui est grave dans la phrase du Pape, c'est qu'il semble tenir pour absolument acquis le salut de cette dame et celui de son mari, sans faire le moins du monde allusion à la nécessité de se convertir et de revenir dans le giron de l'Église catholique pour se sauver. En somme : que cette dame luthérienne soit tranquille, qu'elle prenne patience, car il s'agit seulement d'attendre un peu, et ensuite elle pourra banqueter au paradis avec son mari. Outre l'absurdité d'une telle réponse, qui tient pour acquis le salut des hérétiques, et donc de tous les pécheurs (alors que pour la saine théologie l'hérétique n'a pas la foi, et sans la foi on ne peut pas se sauver), il y a une deuxième absurdité, implicite à la première (les erreurs, ont le sait, s'auto-multiplient facilement) : en effet si pour le Pape il est si certain que catholiques et hérétiques participeront au même banquet céleste (et il ne nous est pas donné de savoir à partir de quelles sources il tire cette paradoxale certitude), on ne comprend pas, alors, quel sens il y a à maintenir distinctes les tables eucharistiques sur cette terre : cette règle devient seulement une cruauté inutile. Par cohérence, le Pape aurait dû dire : en effet à mon avis nous nous sauverons tous, et donc toute interdiction de fréquenter les différentes messes doit immédiatement tomber. L'apocatastase – doctrine hérétique d'Origène déjà condamnée par l'Église – dans laquelle semble tomber le Pape rend absurde toute barrière entre confessions.

2) « En attendant "Je me demande – je ne sais pas comment répondre, mais je fais mienne votre question – je me demande : partager la Cène du Seigneur, est-ce la fin d'un chemin, ou bien est-ce le viatique pour marcher ensemble ?" »

On remarque que le modernisme théologique, à la mode après Vatican II, abonde en questions rhétoriques. Elles sont utilisées parce qu'elles permettent d'agresser les vérités de foi et la simple logique de façon douce et indirecte, en effritant la doctrine par l'évocation de faux problèmes qui semblent rendre légitime la discussion de ce qui est déjà défini et irréformable. C'est une technique que nous avons largement vue à l'œuvre dans la phase préparatoire du Synode et dans les documents du Synode lui-même.

Or le passage ci-dessus est profondément scandaleux, parce que le Pape dit de lui-même : « Je ne sais pas répondre. » Or le point sur lequel le Pape affirme ne pas savoir répondre, c'est une question élémentaire, mais à la fois fondamentale, du catéchisme, c'est-à-dire pourquoi le catholique ne peut pas participer à un office ou « cène » protestante, et pourquoi, symétriquement, un protestant ne peut pas participer et commu-

nier à une Messe catholique. Son « Je ne sais pas répondre » nous rappelle l'autre, funeste et justement célèbre « Qui suis-je pour juger ? » utilisé avec une joie non dissimulée par le lobby gay pour réduire au silence les catholiques. Or le problème est que le Pape est le gardien suprême non seulement de la doctrine, mais aussi, et de façon particulière, de la sainte Messe. Il devrait être l'interprète infallible de ce qui est permis ou non en matière liturgique. Il est simplement ridicule qu'il dise en parlant de lui-même : « Je ne sais pas répondre », j'oserai même dire qu'il est justement le seul homme qui ne peut pas prononcer cette phrase. Si c'était vrai, il devrait se démettre immédiatement de sa charge, dont il a avoué, par cette phrase, être complètement indigne. Le devoir premier du Pape est de défendre le saint Dépôt de la Foi et de confirmer ses frères en celle-ci : il a donc l'obligation de savoir répondre, et c'est un dogme de foi (Vatican I) que Dieu le préserve de l'erreur quand il se prononce en matière de foi et de morale avec l'intention d'enseigner à toute l'Église universelle, et de condamner formellement l'erreur opposée à la juste doctrine (infaillibilité *in docendo*).

Mais cette grotesque affirmation est aussitôt démentie par la question suivante (conformément au vice moderniste de dire et ne pas dire, de jeter la pierre et de cacher la main, de simuler le doute pour le faire en réalité naître dans les consciences, en érodant la foi des simples).

La question que le Pape se pose est en effet sournoise en elle-même, et recèle une très grave erreur : « partager la Cène du Seigneur, est-ce la fin d'un chemin, ou bien est-ce le viatique pour marcher ensemble ? » Cette étrange formulation peut être traduite plus clairement de la façon suivante, qui exprime crûment sa signification : devons-nous faire le dialogue œcuménique pour arriver à la pleine communion liturgique et eucharistique, ou devons-nous penser le fait de participer à la même « cène » et communier ensemble comme une aide pour réussir à réaliser un dialogue et un accord œcuménique ?

J'insiste, et je souligne la nature de fausse question, de question rhétorique, vide et fausse, qui est celle de l'interrogation posée par François. Et il ressort clairement de ce contexte que celui-ci s'oriente vers la seconde option de l'alternative. Selon le Pape, partager la messe serait d'une grande aide pour réussir à s'unir ensuite sur le plan ecclésial et doctrinal. Thèse tout simplement absurde, parce qu'elle suppose que ce qui est l'un des plus grands signes d'union entre les fidèles et qui présuppose justement le partage de la foi, des sacrements, des pasteurs – la Messe – anticipe et soutient le chemin vers l'unité doctrinale qui en serait la pré-condition. On a rarement entendu dire quelque chose de plus opposé à la foi catholique de toujours, et aussi, simplement, de plus illogique. On le sait, l'Église enseigne que l'Eucharistie est un sacrement des vivants, c'est-à-dire réservé à ceux qui sont en état de grâce : l'idée, que le Pape semble proposer, de la possibilité qu'hérétiques et catholiques participent à la

même Messe pour trouver en elle la force nécessaire pour accomplir le chemin vers l'unité implique que le Pape croit : a) soit qu'il n'est plus nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir la sainte Eucharistie, b) soit que les hérétiques sont en état de grâce, et que donc l'hérésie n'est pas un péché grave contre la foi, c) soit, en général, qu'il n'y a plus de péché ni de risque de damnation éternelle, et que tout le monde se sauve de toute façon. Le point commenté ci-dessus laisse à penser que cette dernière position soit la sienne.

On note au passage que dans le passage cité, la sainte Messe est appelée par Bergoglio « la cène du Seigneur », typique expression calviniste et, plus généralement, protestante.

On peut déduire du ton de ce discours que le Pape considère comme une frontière qu'il serait souhaitable de franchir le fait de permettre une libre participation croisée de catholiques et luthériens aux deux formes de la célébration eucharistique. Et bien c'est tout simplement absurde, parce que la « cène » protestante n'est pas seulement illégitime, mais elle est aussi invalide, c'est un ensemble de signes totalement vides, sans aucune véritable consécration et sans aucun type de présence réelle, et ce parce que les pasteurs et les évêques protestants, même quand ils ne sont pas des femmes, n'ont aucune ordination valide, ayant perdu la succession apostolique. Autrement dit ce ne sont en aucun cas des prêtres, mais des laïcs qui remplissent la fonction de présidents de l'assemblée. Ceci étant posé, il est évidemment dépourvu de sens de parler de possibilité pour des catholiques de participer à un faux rite hérétique des protestants. C'est comme revendiquer le droit de participer à... rien. Mais il faut noter que l'Église a toujours interdit la *communicatio in sacris* même avec l'« église » gréco-schismatique (improprement appelée « orthodoxe »), qui a pourtant de vrais prêtres et de vrais évêques, et dont les Messes ont de vraies consécérations. En effet, participer à la messe d'un hérétique ou d'un schismatique, c'est manifester extérieurement l'adhésion à leur croyance, et cela peut exposer au danger d'en absorber lentement les erreurs doctrinales ou morales, et de glisser à son tour dans les erreurs plus graves.

Il faut ici faire remarquer que la participation, ou même seulement l'intervention, du Pape Bergoglio à l'office religieux qui s'est déroulé dans le temple luthérien de Rome est en soi une chose très grave, parce que l'Église a toujours interdit, comme nous venons de le rappeler, la participation d'un catholique aux rites de non-catholiques (can. 1258, par. 1 du Code de droit canonique de 1917). L'Église a toujours considéré comme suspect d'hérésie quiconque participe à des actes liturgiques de non-catholiques (can. 2316, Code de droit canonique de 1917).

3) « Je laisse la question aux théologiens, à ceux qui comprennent. »

La question laissée en suspens est, naturellement, celle qui se rapporte au sujet commenté ci-dessous, c'est-à-dire de savoir si la participation œcuménique à la « cène eucharistique » est la fin d'un chemin d'union

ou bien l'aide pour réussir à s'unir. En plus de la participation de catholiques à des « cènes » comme très grave exposition à des occasions immédiates de péché, nous avons aussi déjà vu qu'il est totalement dépourvu de sens de penser à faire participer des hérétiques à la sainte Messe catholique sans la perspective de leur éventuelle conversion. Et pourtant le Pape régnant semble avoir des doutes, il semble ne pas savoir répondre à une question aussi simple, et il refuse de donner une réponse à la question qu'il a lui-même soulevée, affirmant laisser « la question aux théologiens, à ceux qui comprennent », affirmant ainsi implicitement qu'il ne comprend pas, qu'il n'a aucune idée de ce qu'il faut répondre. Qu'un Pape, sur un sujet aussi simple, déclare qu'il n'a pas les idées claires, et qu'il le déclare publiquement face à un public d'hérétiques et dans leur « temple », est en soi une chose gravement scandaleuse et offensante pour un sentiment vraiment catholique : que doit penser le simple fidèle attaché à sa foi, jalousement fidèle à son catéchisme et aux vérités étudiées en tant que doctrine dans son enfance, de la Messe catholique et de la « cène » protestante, si même le Pape ne sait pas ce qu'il est permis de faire ou non en termes de participation à celles-ci ? Comment le Pape peut-il ne pas savoir, et quel sens cela a-t-il qu'il laisse la question aux théologiens ? Le Magistère papal suprême doit-il recevoir les enseignements des théologiens, c'est-à-dire, au plus, par des membres de l'Église enseignée ? Le disciple va-t-il enseigner au maître ? Nous sommes dans le renversement de la réalité, causé par un emploi honteux de la rhétorique et par le désir de plaire à l'interlocuteur. La phrase devrait être traduite ainsi : je laisse la chose aux théologiens de profession, à leurs arides disputes de professeurs, d'intellectuels un peu maniaques, mais la vraie solution au problème de l'union avec les « frères séparés », n'attendons pas qu'elle vienne de « ceux qui comprennent » toutes les subtilités de la théologie, la solution ne peut que venir du cœur, des bons sentiments, du courage des gestes révolutionnaires. La doctrine n'est qu'un problème et un obstacle, à moins que « ceux qui comprennent » ne fassent en sorte de l'accommoder aux exigences des temps nouveaux, montrant ainsi vraie compréhension et charité. Nous sommes face à un étrange mélange de mépris de la théologie, associé à la sollicitation des théologiens afin qu'ils se dépêchent et comprennent assez bien pour pouvoir pondre une quelconque justification théologique des prochains gestes révolutionnaires en matière liturgique.

Bien sûr, en prenant à la lettre ce que dit l'Évêque de Rome, quelqu'un pourrait insister et demander pourquoi, s'il a les idées aussi confuses sur des sujets aussi simples et importants, il reste Pape au lieu de donner sa démission pour inadéquation avec le rôle. Autrement dit : comment un évêque qui ne sait pas répondre à la plus simple des questions sur la participation à l'Eucharistie peut-il être Pape ?

4) « Il est vrai qu'en un certain sens, partager c'est dire qu'il n'y a pas de différences entre nous, que nous avons la même doctrine – je souligne ce mot, mot difficile à comprendre – mais je me

demande : n'avons-nous pas le même Baptême ? Et si nous avons le même Baptême nous devons marcher ensemble. »

L'attaque envers la doctrine catholique de toujours continue, mais, dans ce cas, nous pourrions dire que ce n'est pas simplement un article de foi parmi d'autres, mais l'idée même qu'il existe quelque chose comme une « doctrine » catholique. En effet le « partage » dont il s'agit au début du passage ci-dessus est celui de la « cène du Seigneur », comme l'appelle le Pape, partage qui impliquerait la même conception de l'Eucharistie. Au passage, et on ne comprend absolument pas pourquoi, le Pape affirme que le mot « doctrine » serait un mot difficile à comprendre, alors qu'en réalité il s'agit d'un mot élémentaire qui désigne l'ensemble des vérités fondamentales de foi qui se rapportent à un certain sujet.

Il est impossible que le Pape ne sache pas que la doctrine catholique de la sainte Messe et de la communion est radicalement différente de celle des hérétiques protestants. La doctrine catholique est fondée sur le dogme de la transsubstantiation, la doctrine luthérienne sur l'idée de l'impanation ; pour la doctrine catholique la présence réelle de Notre-Seigneur dans son Corps, Sang, Âme et Divinité après la consécration continue dans le très saint Sacrement même après la célébration de la Messe. Pour les luthériens il n'y a présence de Dieu que pendant la célébration, et les saintes espèces ne sont rien d'autre qu'une matière insignifiante (qui peut par exemple être jetée ou piétinée après la fin de la Cène). Pour l'Église catholique, la Messe dans sa généralité est le renouvellement mystique et non sanglant du sacrifice de la croix, alors que pour les luthériens c'est seulement une mémoire de la dernière cène.

Donc le Pape, après avoir affirmé, au moins implicitement et à contrecœur, qu'il existe manifestement des problèmes de différences au niveau doctrinal, supprime le problème en faisant appel au fait que nous avons toutefois en commun le baptême. L'appel, comme d'habitude, étant donné la stratégie de communication adoptée, de type (faussement) dubitatif, est présenté sous forme de question (« mais je me demande : n'avons-nous pas le même Baptême ? ») et arrive à la conclusion que, si nous avons le même baptême, nous devons marcher ensemble.

On passe ainsi d'un saut périlleux à l'autre jusqu'à en arriver à affirmer qu'en vertu du simple baptême que l'on aurait en commun, on peut marcher ensemble et, en particulier, partager l'Eucharistie.

Mais il faut commencer par observer que, s'il est vrai que même le baptême donné par un hérétique est valide, à condition que celui qui l'administre respecte la matière et la forme qui le rendent valide et qu'il ait l'intention de faire ce que fait l'Église, il est également vrai que la doctrine luthérienne du baptême en tant que telle est très différente de celle enseignée par l'Église catholique, précisément parce que les luthériens nient l'infusion de la grâce sanctifiante dans l'âme du baptisé et, avec la doctrine du *simul iustus ac peccator*, affirment que même le baptisé est justifié seulement

par la foi et ne peut pas accomplir d'œuvres méritoires, n'étant justifié qu'extrinsèquement, mais n'étant pas vraiment libéré de l'esclavage du péché. De cette doctrine hérétique du baptême et de la grâce découlent inévitablement d'autres graves erreurs doctrinales des protestants, comme par exemple la négation de la possibilité de se sanctifier, la négation du culte des saints, etc.

Comment donc pourront un catholique et un hérétique marcher ensemble, ayant en réalité sur tous les éléments fondamentaux de la foi, à commencer précisément par le baptême, des visions très différentes ? Et ne parlons pas du fait que l'expression « marcher ensemble » fait penser à deux sujets paritaires, ayant la même valeur et la même dignité, alors que nous avons ici d'un côté l'unique Église du Christ, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut, et de l'autre côté une des pires sectes hérétiques de toute l'histoire de l'Église, la secte luthérienne.

En outre, il a toujours été interdit par l'Église aux catholiques de marcher avec les hérétiques, en raison du grave danger pour la foi qui est couru en côtoyant et en ayant des rapports d'amitié avec ceux qui ne professent pas la vraie foi. L'hérétique est dangereux à cause de sa fausse doctrine, de ses subtiles argumentations, de ses mauvaises mœurs, et on ne peut pas le fréquenter impunément, ni entretenir avec lui des rapports d'amitié.

5) « Un pasteur de mes amis me disait : "Nous croyons que le Seigneur est présent. Vous croyez que le Seigneur est présent. Quelle est la différence ?" "Eh, ce sont les explications, les interprétations..." La vie est toujours plus grande que les explications et les interprétations. Référez-vous toujours au Baptême : "Une seule foi, un seul baptême, un seul Seigneur", nous dit Paul, et à partir de là, tirez-en les conséquences. Je n'oserai jamais donner la permission de faire cela parce que ce n'est pas de ma compétence. Un baptême, un Seigneur, une foi. Parlez avec le Seigneur et avancez. Je n'ose pas dire davantage". »

Si nous ne rapportions pas une citation parue dans *Avvenire*, journal officiel de la Conférence Épiscopale Italienne, on pourrait penser à une plaisanterie de mauvais goût, à une mise en scène d'une église du futur après la perte complète de la foi. Mais procédons par ordre. Le Pontife est toujours en train de répondre à la question sur la possibilité que catholiques et luthériens parviennent à une Messe partagée, à laquelle ils participeraient ensemble. Commençons par considérer la gravité du fait que le Pape prétende s'orienter dans la solution de cette question pourtant simple en s'inspirant de ce qu'en dit un « pasteur » luthérien, donc un hérétique, et qu'il cite le sophisme de ce pasteur anonyme, qui consiste à se contenter de dire que tant pour les protestants que pour les catholiques, le Christ est présent dans l'Eucharistie. Il s'agit d'un sophisme pour la raison, déjà vue, que la notion de « présence » est volontairement laissée dans l'ambiguïté, comme si elle pouvait avoir une valeur unique, alors que chacun sait que l'idée de présence eucharistique catholique n'a

rien à voir avec l'idée de présence luthérienne. Si l'on nie la transsubstantiation des Saintes Espèces, on n'a pas la même idée de présence réelle, c'est évident.

Mais au-delà de cet éclaircissement, il y a quelque chose de fantasmagorique dans le fait que le Vicaire du Christ, le chef de l'Église catholique, ait des amis hérétiques et se fie à leurs opinions pour résoudre des questions théologiques sur lesquelles il devrait donner lui-même des définitions à caractère d'obligation.

On remarque aussi que la différence entre luthériens et catholiques est réduite à une question secondaire d'interprétations, présentées presque comme des opinions de personnes quelconques, et non comme, par exemple, les documents d'un Concile dogmatique et infaillible comme celui de Trente, qui n'a pas donné des « explications » génériques, mais défini de façon solennelle la droite doctrine catholique et jeté l'anathème sur les erreurs et les hérésies luthériennes. Le Pape conclut ensuite cette première attaque envers le Concile de Trente par la phrase « la vie est plus grande que les explications et les interprétations », une phrase dépourvue de sens, qui semble signifier que s'il n'y avait pas d'odieux pharisiens qui s'obstinent à donner des interprétations rigides et contraignantes, on aurait déjà une pleine réconciliation avec la secte luthérienne. Affirmer que « la vie est plus grande que les explications », au-delà du fait que cette phrase, placée dans un contexte se rapportant à la théologie et aux définitions dogmatiques, n'a aucun sens, parce qu'elle compare des réalités ontologiquement et qualitativement hétérogènes et placées sur des plans différents, il reste une indication très forte de la vision qu'a Bergoglio de la religion en général et de la religion chrétienne en particulier. Il méprise ouvertement non pas telle ou telle doctrine, mais l'idée même de doctrine, ressemblant parfaitement en cela aux modernistes ; ce qu'il déteste c'est justement le fait qu'il existe en général comme une définition exacte de la foi et du dogme, de la norme morale. Et on peut penser que cette haine vient du fait que l'exactitude doctrinale divise, permet de distinguer, sépare l'erreur de la vérité, oblige à l'emploi de la raison et empêche une déclinaison purement sentimentale, philanthropique, immanentiste et irrationnelle de la foi. Autrement dit la présence ne serait-ce que d'un fragment isolé du système colossal de la doctrine catholique suffit à empêcher la fondation d'une nouvelle religion mondiale unifiée, c'est-à-dire la dissolution en un unique, monstrueux amalgame des différentes religions, avec la néo-église catholique, désormais défigurée et difforme, faisant fonction de catalyseur du processus syncrétiste global tant souhaité par la grande finance, par les pouvoirs mondialistes et par les loges.

« Référez-vous toujours au baptême : "Une seule foi, un seul baptême, un seul Seigneur", nous dit Paul, et à partir de là, tirez-en les conséquences. Je n'oserai jamais donner la permission de faire cela parce que ce n'est pas de ma compétence. Un baptême, un Seigneur, une foi. Parlez avec le Seigneur et avancez. Je n'ose pas dire davantage. »

Après s'être débarrassé de la doctrine, c'est-à-dire pour Bergoglio d'un insignifiant résidu du passé, voici l'invitation adressée aux luthériens à tout fonder uniquement sur le baptême, et aussi l'invitation : « tirez-en les conséquences ». Les conséquences qu'il invite à tirer sont évidentes : initier sans hésitation, à partir de la base, de façon démocratique, la praxis de la communion eucharistique entre catholiques et luthériens. Le contexte dans lequel la phrase est prononcée fait clairement comprendre qu'il invite à aller de l'avant.

Après cette péremptoire et rassurante invitation, il ajoute toutefois que lui, en tant que Pape, n'osera « jamais donner la permission parce que ce n'est pas de ma compétence ». À présent il est évident que le problème est toujours le même : l'abandon du principe de non-contradiction, c'est-à-dire de la raison. En effet, si ce n'est pas de sa compétence, pourquoi invite-t-il les luthériens à aller de l'avant ? Si ce n'est pas de sa compétence, de qui l'est-ce ? Si le Pape ne peut pas se prononcer sur le droit de quelqu'un à participer à la sainte Messe, qui pourra se prononcer ? Peut-être dans l'absurde « ce n'est pas de ma compétence » résonne sa fameuse volonté de ne se considérer qu'évêque de Rome, empêché par conséquent d'exercer un vrai pouvoir hiérarchique sur des fidèles qui ne soient pas romains. La conclusion « Je n'ose pas en dire davantage » est tout aussi grotesque. Si de fait il vient de dire « allez de l'avant dans la communion *in sacris* » (tel est de fait le sens de tout son discours) il n'y a plus rien à oser, il a déjà osé tout ce qu'il y avait à dire, en manifestant son ouverture absolue au plein partage de l'eucharistie avec les membres des sectes protestantes.

Naturellement il est à conseiller que les protestants, avant cette démarche, parlent avec le Seigneur : est-ce une expression catholique ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Inviter à avoir des expériences mystiques avant d'initier la communion eucharistique avec des messes mixtes catholico-luthériennes ?

Après la lecture de l'Évangile, Bergoglio a donné un sermon de commentaire sur celui-ci, vraisemblablement en se substituant au pasteur officiel. En cette qualité de substitut provisoire du pasteur luthérien, déjà assumée par Ratzinger, l'évêque de Rome a résumé le chemin œcuménique qui reste à parcourir en trois impératifs catégoriques : « prier ensemble ; travailler ensemble pour les pauvres, pour ceux qui sont dans le besoin ; s'aimer les uns les autres, d'un véritable amour de frères. » Selon la doctrine catholique de toujours il est normalement interdit aux catholiques de prier avec des non-catholiques, spécialement en des circonstances publiques. Un catholique doit prier avec des catholiques dans la prière publique, et en particulier pendant la Messe ; on ne comprend vraiment pas l'invitation à prier avec des hérétiques, dans la mesure où il est évident qu'en faisant cela habituellement, un catholique, surtout s'il est simple, risquerait de penser qu'il est indifférent d'être catholique ou luthérien. En somme le risque est au minimum l'indifférence religieuse, au maximum la perte de la foi. Quant au « s'aimer les uns les autres comme de vrais frères » il faut

dire que, l'hérétique étant séparé de l'Église, l'appeler frère au sens strict, c'est-à-dire au sens religieux, est une chose un peu forte et excessive. Si l'on peut admettre une fraternité humaine générique, entendue comme l'appartenance commune au genre humain, il faut rappeler que nous la partageons avec tout autre homme, au-delà de sa religion. Dans des conditions normales d'exercice de ses devoirs pastoraux et de solidité doctrinale, autrement dit avant Vatican II, l'Église a toujours invité à éviter des rapports de quelque type que ce soit avec les hérétiques, sauf les contacts qui dérivent nécessairement du devoir d'état. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, ne pas les aimer : mais il est ici évident qu'un catholique montre vraiment qu'il aime les luthériens comme tout autre hérétique en priant pour leur conversion, pour qu'ils reviennent dans le giron de l'Église. Il n'y a aucun autre type d'amour possible, si ce n'est celui qui pousse à désirer leur conversion.

Enfin, le long discours du Pape s'est conclu par le commentaire d'une objection qui est souvent faite :

« Mais, père, nous sommes différents, parce que nos livres dogmatiques disent une chose et les vôtres en disent une autre ». Son commentaire a été : « Un grand représentant de votre religion a dit une fois qu'il y a l'heure de la diversité réconciliée. Nous demandons aujourd'hui cette grâce, la grâce de cette diversité réconciliée dans le Seigneur. »

Que dire ? Tout d'abord, en admettant par l'absurde que l'expression « diversité réconciliée » ait un sens, Bergoglio devrait nous expliquer ce qui est intervenu pour que l'on puisse passer d'une diversité pensée comme non réconciliable, à une diversité pensée comme réconciliable. En d'autres termes, il devrait nous dire pourquoi l'Église, jusqu'à Pie XII inclus, a toujours prêché le *reditus* des protestants à l'Église catholique, abandonnant leurs théories hérétiques, et maintenant, au contraire, qu'ils ne doivent plus « revenir » à la pleine union avec l'Église mais peuvent s'arrêter à une « diversité réconciliée ». L'Église catholique ne peut pas changer sa doctrine, l'hérésie luthérienne n'apparaît pas avoir été modifiée, sinon en pire : pourquoi devrions-nous abandonner la doctrine du « *reditus* » ?

La deuxième observation est presque élémentaire : quel sens a l'expression « diversité réconciliée » ? A-t-elle même un sens, en général ? Si elle en a un, est-ce trop demander à l'évêque de Rome de l'expliquer de façon plus complète ?

À notre avis, « diversité réconciliée » en matière de foi est une expression totalement trompeuse et dépourvue de sens. On peut réconcilier des personnes, pas des doctrines. En effet deux personnes avec des idées différentes qui, par exemple, se sont disputées, peuvent se réconcilier, c'est-à-dire s'excuser réciproquement et commencer à se comporter plus respectueusement l'une avec l'autre, revenir en somme à un rapport plus gentil et amical. Ce qui, au contraire, ne peut pas être réconcilié, ce sont les différences doctrinales en tant que telles, parce que dans ce cas il ne s'agit pas de

choses, personnes ou faits qui peuvent coexister ou se réconcilier tout en restant différents, mais d'idées, principes et affirmations qui sont dans un rapport d'opposition logique irréductible. Il est très suggestif et poétique de parler de « diversité réconciliée », mais comment faire quand les luthériens nient un dogme enseigné par l'Église catholique ? Ici il n'y a rien à réconcilier, mais il y a simplement d'un côté l'erreur et de l'autre la vérité qui s'y oppose. La seule réconciliation possible consiste dans le fait que celui qui est dans l'erreur se convertisse et croie à ce que l'Église a toujours enseigné. Par exemple si l'Église catholique enseigne le dogme de l'Assomption au ciel de la Bienheureuse Vierge Marie et que les protestants le nient, il ne peut pas et il ne pourra jamais y avoir une réconciliation des deux positions, à moins que les protestants ne se convertissent ou que les catholiques ne diluent leur foi jusqu'à la rapprocher du sentiment protestant. *Tertium non datur*. Donc soit conversion des protestants, soit apostasie de la foi par les catholiques.

Si cela ne suffit pas, citons certains passages du Magistère éternel de l'Église, en commençant par l'encyclique *Mortalium Animos* de Pie XI : « On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques : il n'est pas per-

mis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer. Le retour à l'unique véritable Église, disons-Nous, bien visible à tous les regards, et qui, par la volonté de son Fondateur, doit rester perpétuellement telle qu'il l'a instituée lui-même pour le salut de tous. »

En 1949 la Suprême Congrégation du Saint-office envoyait l'Instruction *Ecclesia Catholica* aux ordinaires diocésains sur le mouvement œcuménique (qui avait repris de la vigueur à l'époque) :

« Il faut aussi éviter que, par un esprit appelé aujourd'hui "irénique", l'enseignement catholique (qu'il s'agisse du dogme ou de vérités connexes au dogme) soit tellement conformé ou accommodé aux doctrines des dissidents (...) qu'en vienne à souffrir la pureté de la doctrine catholique et qu'en soit occulté le sens authentique et certain » (citations extraites de *Lectura Cattolica, La dottrina cattolica sull'ecumenismo* (*Lectures Catholiques, La doctrine catholique sur l'œcuménisme*), Ed Amicizia Cristiana, Chieti).

Matteo D'Amico

Traduit de la *Tradizione Cattolica*, 2016, n° 2

L'ÉLOGE SCANDALEUX DE LUTHER FAIT PAR LE PAPE BERGOGLIO, SUR LA JUSTIFICATION

Lors de la conférence de presse accordée par Bergoglio dans l'avion qui le ramenait de sa visite en Arménie, interrogé à propos des célébrations avec les luthériens pour le cinquantième centenaire de la Réforme protestante, celui-ci a déclaré :

« Je crois que les intentions de Martin Luther n'étaient pas mauvaises. À cette époque l'Église n'était pas vraiment un modèle à imiter : il y avait de la corruption, il y avait de la mondanité, il y avait de l'attachement à l'argent et au pouvoir. C'est pourquoi il a protesté. De plus il était intelligent et il a fait un pas en avant, en justifiant pourquoi il le faisait. *Et aujourd'hui luthériens et catholiques, avec tous les protestants, nous sommes d'accord sur la doctrine de la justification : sur ce point si important, il ne s'était pas trompé*. Il a fait un « remède » pour l'Église, puis ce remède s'est consolidé en un état de choses, en une discipline, etc. ¹. »

Ce qui frappe comme un authentique coup de massue, dans ces paroles, c'est l'affirmation qu'aujourd'hui, après des décennies de « dialogue », catholiques et protestants, luthériens ou non, sont d'accord sur la doctrine de la justification. Les catholiques concorderaient aussi en soutenant que « sur ce point si important Luther ne s'était pas trompé ».

Mais cette question n'a-t-elle pas toujours été l'un des points de *complète rupture* de Luther avec la doctrine enseignée au cours des siècles par l'Église ?

C'est-à-dire le fait qu'il ait répandu une doctrine du salut, ou de la « justification du pécheur » face à Dieu, *par l'intermédiaire de la seule foi*, en excluant l'apport des œuvres et donc de notre livre arbitre. Le Concile de Trente, en conclusion de son *Décret sur la justification*, le 13 janvier 1547, prononça 33 anathèmes avec les canons correspondants, dont le 9^e affirme :

« *Si quelqu'un dit que l'impie est justifié par la seule foi, entendant par là que rien d'autre n'est requis pour coopérer à l'obtention de la grâce, et qu'il ne lui est en aucune manière nécessaire de se préparer et disposer par un mouvement de sa volonté : qu'il soit anathème* ². »

Il est notoire que la doctrine condamnée ici est celle de Luther. Et à présent le Pape en personne vient nous dire que « sur ce point si important Luther *ne s'était pas trompé* ? Quel compte le Pontife actuel tient-il des

1. Texte repris par le site *Riscossa Cristiana*, article de M. FAVERZANI de juin 2016, p. 2 de 2 : originellement sur le site *Corrispondenza Romana*. Le texte reproduit le parler libre du Pape, dans son italien souvent malheureux, tel qu'il est rapporté par la presse internationale. C'est moi qui souligne le passage en italique.

2. GIUSEPPE ALBERIGO (sous la direction de) *Decisionidei Concili Ecumenici* (*Décisions des Conciles Œcuméniques*), tr. It. Rodomonte Galligani, UTET, 1978, p. 553 ; DS 819/1559.

définitions expressément dogmatiques du Concile de Trente ? Aucun, manifestement. Mais il faut ajouter qu'il ne tient aucun compte de toute la doctrine de l'Église sur ce point, puisque le Concile de Trente n'a pas fait autre chose que réaffirmer, en l'expliquant et la clarifiant, la doctrine toujours professée par l'Église. Et il faut aussi se demander, face à des affirmations de ce genre : quel est le niveau de préparation théologique du Pape Bergoglio ?

Toutefois, ces deux stupéfiantes déclarations du Pape ne doivent pas nous surprendre tant que cela. Il ne fait pas autre chose que tirer les conclusions évidentes et explicites de ce qui est affirmé dans la *Déclaration conjointe sur la justification*, perfectionnée il y a peu de temps en vue d'un « dialogue œcuménique » avec les Luthériens, initié en 1994 dans l'intention précisément d'arriver à une *Déclaration* de ce genre ; dialogue qui s'est par conséquent développé avec la complète approbation des deux Papes précédents : *Jean-Paul II* et *Benoît XVI*. S'y sont-ils explicitement opposés ? N'est-il pas normal de pointer leur complicité sur ce point ?

L'extraordinaire éloge du Pape François envers

Luther, éloge portant sur la doctrine hérétique de ce dernier, montre à quel point est vraie la récente déclaration de Mgr Bernard Fellay, Supérieur Général de la FSSPX, qui affirme que l'Église est aujourd'hui dévastée par de multiples et graves erreurs, enseignées par les Pasteurs eux-mêmes, y compris le Pape.

Des vérités fondamentales sont niées ou vidées de leur sens, on cherche l'accord doctrinal explicite avec les hérétiques et les schismatiques, l'Autorité Suprême fait même ouvertement l'éloge des fondements mêmes de leurs doctrines ! En effet, l'hérésie de la *sola fides* comme pourvoyeuse de salut, sans qu'il soit besoin du concours des œuvres méritoires que Dieu veut de nous, avec l'obéissance aux Dix Commandements, et donc avec la coopération de notre libre arbitre à l'œuvre de la Grâce en nous, constitue le principe fondamental de tout le système luthérien et même de tout le Protestantisme.

Défenseurs de la foi, où êtes-vous ? Combien de temps encore allez-vous vous taire ?

Paolo Pasqualucci

LES MARTYRS DE LA LOI NATURELLE

Dans sa *Somme théologique*, Saint Thomas d'Aquin affirme que la « loi naturelle » est « la participation de la loi éternelle dans la créature rationnelle ». Selon Saint Thomas, grâce à une disposition innée, la « syndérèse », l'homme possède la « connaissance habituelle » des principes premiers de la loi naturelle, inscrits par Dieu dans son âme. Dans cette optique la défense de la loi naturelle, qui n'est pas autre chose que la participation de la loi éternelle dans la créature raisonnable, équivaut d'une certaine façon à la défense des droits de Dieu, et enfin de Dieu lui-même.

On peut en déduire la gravité des péchés contre la loi naturelle, et aussi expliquer pourquoi l'Église compte parmi ses martyrs non seulement ceux qui ont versé leur sang pour la défense de la Foi, mais aussi pour la loi divine (par exemple Saint Jean-Baptiste, Saint Tomas More, Saint Jean Fisher, qui ont défendu l'indissolubilité du mariage) et pour la loi naturelle. Deux saints que l'Église a récemment commémorés (le 5 et le 7 mai) portent cette glorieuse auréole : Saint Ange de Jérusalem et Saint Stanislas, évêque de Cracovie.

Saint Ange naquit à Jérusalem en 1185 de parents juifs convertis au christianisme. Il entra à l'âge de 18 ans dans l'ordre du Carmel, et vécut au couvent sur le mont Carmel en pratiquant une ascèse rigoureuse : jeunes, prières et pénitences. Ordonné prêtre à l'âge de 25 ans, il commença rapidement à prêcher et à imiter le pouvoir thaumaturge de ses pères Élie et Élisée en accomplissant ses premiers miracles. En 1214, Albert de Jérusalem composa une nouvelle règle pour l'Ordre du Carmel et 4 ans plus tard, en 1218, Ange reçut la

mission de se rendre à Rome pour soumettre la nouvelle règle à l'approbation du Pape Honorius III.

À Rome, Ange rencontra Saint Dominique Guzman et Saint François d'Assise, qui prophétisa son martyre. Après un bref séjour dans la ville éternelle, Ange fut envoyé en Sicile, où il prêcha dans différents villages, et enfin il arriva à Licata. Là, au cours de ses prédications, il connut Bérenger, un petit seigneur local d'origine normande, qui, en plus d'être un Cathare entêté, entretenait depuis douze ans, avec grand scandale pour le peuple, une relation incestueuse avec sa sœur Marguerite, dont il avait eu trois enfants. Ange tenta de nombreuses fois de ramener paternellement Bérenger sur le droit chemin, mais en vain.

Toutefois, grâce à ses prédications sur le péché, il convainquit au moins la femme de se repentir et de faire pénitence publiquement. Marguerite clama son repentir devant le saint prédicateur et une multitude de personnes présentes dans l'église. Ce fut alors que Bérenger, qui était dans une colère extrême, projeta sa vengeance. Un jour, alors qu'Ange prêchait au peuple, Bérenger traversa la foule, monta dans la chaire et le poignarda de cinq coups mortels sous le regard pétrifié de l'assistance. C'était le 5 mai 1220. Avant de mourir, Ange demanda à Dieu et aux fidèles de Licata de pardonner à son assassin. Bérenger mit fin à ses scélératesses et à ses jours malheureux en se pendant dans sa propre maison. L'Ordre carmélitain vénère Saint Ange au moins depuis 1456, et le Pape Pie II approuva son culte. Dans les œuvres d'art, il est représenté avec la palme du martyre à la main, trois couronnes (virginité,

prédication, martyr) et avec une épée qui lui transperce la poitrine, signe de son martyre. Sa fête est célébrée le 5 mai.

Saint Stanislas, né en Pologne en 1030 de parents pieux et dévots, se distingua dès son enfance par ses vertus. Ordonné prêtre et fait chanoine de sa cathédrale, il fut le modèle du chapitre par l'intensité de sa vie d'ascèse et la lumière de ses conseils. Après la mort de l'évêque Lambert, Stanislas fut élu à sa succession. À cette époque régnait en Pologne le roi Boleslas II, un homme aux mœurs très dissolues. Toutefois personne n'osait lui faire de reproches. Seul Stanislas tenta de l'inciter à changer de vie et Boleslas II, au début, sembla montrer des signes de repentir. Mais les bonnes résolutions du roi ne durèrent pas longtemps.

Un jour Boleslas, dans la province de Siradie, fit enlever l'épouse du seigneur Miecislav, Christine, célèbre pour sa beauté. Cet acte tyrannique et immoral provoqua l'indignation de la Pologne tout entière. Le Primat du royaume et les autres évêques, qui auraient dû intervenir, se turent misérablement car ils ne voulaient pas déplaire au roi. Seul Stanislas eut le courage d'affronter le roi, en le menaçant de le frapper de censures ecclésiastiques s'il ne mettait pas fin à sa vie dissolue. À la menace d'une excommunication, Boleslas répondit en injuriant honteusement Stanislas : « *Quand quelqu'un ose parler avec si peu de respect à un monarque, il vaudrait mieux qu'il soit gardien de porcs, et non évêque.* » Le saint, sans s'émouvoir, répondit : « *Ne faites aucune comparaison entre la dignité royale et la dignité épiscopale, car la première est à la seconde ce que la lune est au soleil, ou le plomb à l'or.* »

Boleslas II résolut de se venger en recourant à la calomnie et, pendant une assemblée générale, il accusa le saint d'être le possesseur illégitime d'un terrain, qu'il avait au contraire acquis légalement, sans toutefois pouvoir le prouver par des documents. Comme les vrais témoins se taisaient, craignant de dire la vérité, Stanislas promit de faire comparaître en jugement, sous trois jours, le vendeur du terrain, Pierre, qui était mort depuis trois ans. La proposition fut accueillie par des éclats de rires et de vils sarcasmes, mais après trois jours passés en prières et en jeûnes, Stanislas se rendit au lieu où Pierre avait été enterré, il fit ouvrir la tombe et, touchant la dépouille avec sa crosse, il lui ordonna de se lever « *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* ». Le défunt obéit et le saint le conduisit au tribunal où l'attendait le roi. « *Voici – dit Stanislas aux juges, en entrant dans la salle avec Pierre – celui qui m'a vendu la terre de Piotrawin ; il est ressuscité pour vous en rendre témoignage. Demandez-lui s'il n'est pas vrai que j'ai payé le prix de cette terre. Vous le connaissez et sa tombe est ouverte.* » L'assistance resta muette. Le ressuscité déclara sans réticence que le saint Évêque lui avait payé cette terre devant les deux témoins qui, quelques jours plus tôt, avaient omis de dire la vérité. Ensuite il retourna dans sa tombe, non sans avoir d'abord demandé à saint Stanislas de prier le Seigneur pour qu'il abrège ses peines au Purgatoire.

Ce miracle retentissant sembla frapper le cœur de Boleslas II, qui pendant un certain temps parut modérer ses méfaits. Mais il s'agissait d'une courte trêve, suivie d'actions encore pires, car il s'abandonna ensuite aux abominations de la sodomie. Stanislas, pendant ce temps, continuait de supplier le ciel pour obtenir la conversion du roi. Mais tout fut inutile : le souverain continuait de l'injurier et de le menacer de mort s'il continuait de lui reprocher sa conduite. Stanislas, après avoir demandé l'avis d'autres évêques, et voulant porter remède à la très grave offense faite à Dieu, excommunia publiquement Boleslas II et lui interdit l'entrée de l'église.

Le roi décida alors de se venger et ordonna à ses gardes de tuer Stanislas. Les gardes obéirent, mais alors qu'ils allaient lever la main sur le saint qui célébrait la Messe, ils furent terrassés par une force mystérieuse. Le roi s'approcha alors en personne de Stanislas et, avec son épée, lui fracassa la tête avec une telle violence qu'il fit jaillir son cerveau hors de son crâne. C'était le 11 avril 1079. Non content de son assassinat, le roi coupa le nez et les lèvres du martyr, et donna l'ordre que son cadavre soit traîné hors de l'église, coupé en morceaux et répandu par les champs afin qu'il serve de nourriture aux oiseaux et aux bêtes sauvages. Mais quelques prêtres et pieux fidèles recueillirent les membres épars, qui brillaient d'une mystérieuse splendeur et dégageaient un parfum suave. Saint Grégoire VII (+1085) lança l'interdit sur le royaume de Pologne, excommunia Boleslas II et le déclara déchu de la dignité royale.

Boleslas se repentit des crimes qu'il avait commis et termina sa vie dans un monastère de bénédictins où, en tant que frère laïc, il demeura inconnu jusqu'à sa mort, se consacrant à la pénitence et aux travaux les plus humbles. Saint Stanislas de Cracovie fut canonisé par Innocent IV en 1253. Des prodiges eurent lieu sur sa tombe, parmi lesquels la résurrection de trois morts. Sa fête est célébrée le 7 mai, dans le calendrier traditionnel.

Saint Ange de Jérusalem et Saint Stanislas ne furent pas tués *in odium fidei*. Le premier fut poignardé par le petit seigneur incestueux à qui le saint reprochait son horrible méfait, et Saint Stanislas fut trucidé par le roi qu'il réprimandait pour son libertinage et sa pratique de la sodomie. Il s'agissait donc de péchés contre la loi naturelle. Celle-ci aussi a ses droits, qui doivent être défendus, et elle a par conséquent ses martyrs, qui meurent pour les défendre. Défendre la loi morale naturelle, inscrite par Dieu dans le cœur de chaque homme, revient à défendre Dieu lui-même.

Il n'est pas de siècle qui n'ait eu ses martyrs, les uns pour la foi, les autres pour l'unité de l'Église, les autres encore pour sa liberté. Le XXI^e siècle s'est ouvert sur une macabre attaque envers la loi naturelle. Et elle a besoin de témoins, c'est-à-dire de martyrs. Mais comme l'écrivait prophétiquement Dom Guéranger, « *quoi qu'il advienne, nous sommes certains que l'Esprit de force ne manquera pas aux athlètes de la Vérité. Le martyr est l'un des caractères de l'Église,*

et il ne lui a manqué à aucune époque ». Ces athlètes, gloire de l'Église, par leur vie – et parfois aussi par leur mort – proclament que l'*amoris lætitia* ne consiste pas à frauder la loi, mais à aimer Celui qui donne la loi

pour notre éternelle « *lætitia* ».

Cristiana de Magistris

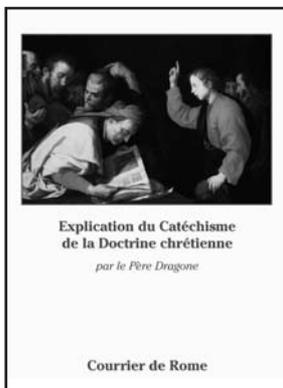
Traduit de www.corrispondenza.romana.it (11 mai 2016)

Le Courrier de Rome vient d'éditer

« L'explication du Catéchisme de la Doctrine chrétienne »

par le Père Tomaso Dragone prêtre de la Société Saint-Paul

Dans ce volume, est condensée la matière exposée de manière plus complète dans les trois volumes du même auteur : « Explication théologique du Catéchisme de S. S. Pie X, pour la formation doctrinale des catéchistes : I. Le Credo ; II. La loi et la justice chrétienne ; III. Les moyens de grâce ».



Le présent manuel veut être un guide pour les catéchistes dans la préparation de leur cours. Mais qui croirait y trouver ses leçons déjà préparées en détail et n'avoir rien d'autre à faire que de lire pour son compte et répéter ce qu'il a lu aux élèves tel quel, irait au-devant d'une pénible désillusion. Nous n'avons pas préparé ce manuel afin de favoriser et de justifier la paresse. Le catéchiste devra lire, méditer, assimiler, choisir et adapter la matière à ses élèves. C'est seulement après avoir accompli ce travail, que lui seul est en mesure de faire, et après avoir prié avec ferveur Jésus le Maître, la Vérité, la Voie et la Vie, qu'il pourra être agréable et efficace dans son enseignement.

Ce livre offre sous une forme exacte, claire, vivante et relativement complète l'explication des vérités contenues dans le texte du Catéchisme de la Doctrine chrétienne publié par ordre de saint Pie X.

Les nombreux exemples insérés dans l'exposition et ajoutés après l'explication de chaque question ont un double but : aider à faire comprendre la doctrine chrétienne autant que faire se peut, et offrir au catéchiste un moyen de susciter l'intérêt et de le maintenir vivant chez les enfants.

Image : Jésus et les docteurs de la Foi
École de José de Ribera
519 p. - prix 27 € + 5€ port

Ce manuel pourra servir non seulement aux catéchistes, mais aussi aux conférenciers, aux enseignants de religion, aux prédicateurs, aux dirigeants d'Action catholique... (*Avertissement de la Société Saint Paul*)

Le Courrier de Rome a publié le catéchisme romain et universel

Catéchisme de la Doctrine chrétienne

À partir de 11 ans - 256 pages, 13 € + 3 € de port

Cette petite « somme » en 433 questions expose très simplement « les principales vérités divines et les plus efficaces réflexions chrétiennes ». Elle s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Ce Catéchisme comprend un recueil de prières, des appendices sur l'histoire sainte, la liturgie, la discipline ecclésiastique et les indulgences, ainsi que des conseils aux parents. Il est illustré de nombreuses œuvres d'art.

Les questions déjà apprises dans les Premiers éléments de la Doctrine chrétienne sont précédées d'un astérisque (*).

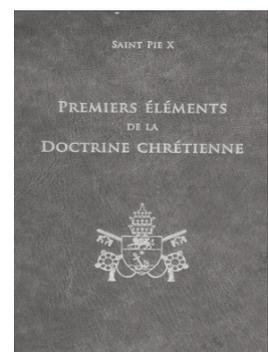
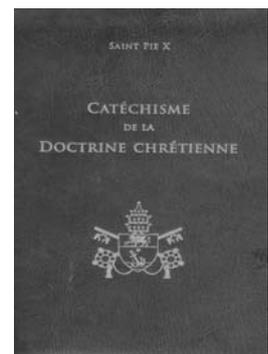
Premiers éléments de la Doctrine chrétienne

Dès 6 ans - 112 pages, 10 € + 3 € de port

Composé de 780 questions simplifiées extraites du Catéchisme de la Doctrine chrétienne, cet abrégé convient parfaitement aux enfants qui se préparent à la première Communion et à la Confirmation.

La présente traduction a été réalisée par des prêtres engagés dans l'éducation chrétienne de la jeunesse. Elle s'est efforcée de conserver la précision du texte original italien, tout en proposant une formulation claire et fluide.

Certaines questions disciplinaires et liturgiques ont été adaptées en tenant compte de la discipline actuelle.



Leçons de Doctrine chrétienne en 5 degrés

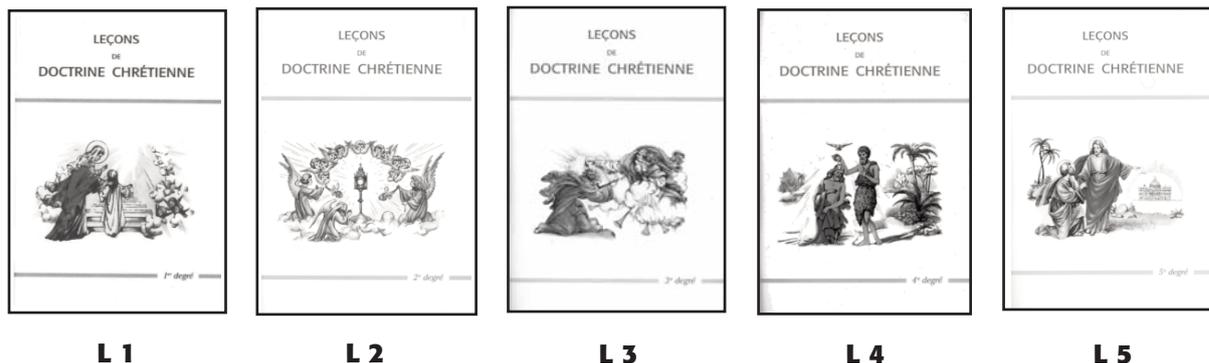
CP, CE1, CE2, CMI et CM2

Les Leçons de Doctrine chrétienne, élaborées par la Société Saint-Paul sous la direction du bienheureux Père Alberione, proposent un guide pratique et pédagogique pour enseigner le Catéchisme et les Premiers éléments de la Doctrine chrétienne dans les paroisses et les écoles. La méthode cyclique utilisée permet d'expliquer chaque année les grandes parties du Catéchisme (le Credo, les commandements et les sacrements) et de les approfondir pendant cinq ans.

1^{er}, et 2^e degrés/CP et CE1, 6-7ans - 30 leçons comportant une ou deux questions extraites des Premiers Éléments. (3,5 € + 2 € de port)

3^e, 4^e et 5^e degrés/CE2-CM2, 8-10 ans - 30 leçons comprenant 100 questions, ainsi qu'un résumé d'histoire sainte et d'histoire de l'Église. (5 € + 2 € de port)

Les 4^e et 5^e degrés proposent également des notions de liturgie.



Pour les parents et les catéchistes, à la fin du livre du Père Dragone (pages 511 ss) il y a une table de concordance entre les articles du livre et les Leçons de Doctrine chrétienne en 5 degrés.

Les tableaux de la table de concordance font référence à ces 5 fascicules par les numéros L1...

Pour acheter une publication du Courrier de Rome, commander par le site, par fax (0149628591) ou par le mail du Courrier de Rome. Paiement à réception de la commande.